

Pélé « éclair » en car

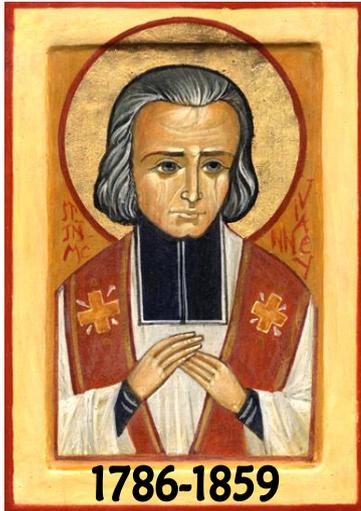
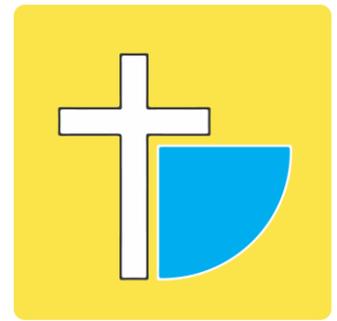


Pour l'Unité

Samedi 14 - Dimanche 15 juin 2025

# Le saint Curé d'Ars Jean-Marie Vianney Ars-sur-Formans (01)

Saint patron des curés et des prêtres - 100e anniversaire de sa canonisation



## PROGRAMME DES 2 JOURS

### Samedi 14 juin

- 7h00 rdv place Saint-Sulpice, Paris 6<sup>e</sup>
- 7h15 départ pour Ars [à 40 km de Lyon]
- 12h30 pique-nique tiré de votre sac
- 14h30 arrivée et installation à « La Providence »
- 15h30 audiovisuel sur la vie du Saint curé
- 16h30 visite du presbytère du Saint curé
- 18h30 messe à la basilique
- 19h30 dîner à La Providence
- 20h30 temps libre

Ars  
sanctuaire  
jubilaire

Dimanche 15 juin 8h00 petit-déjeuner

- 9h15 visite du musée de cire sur la vie du Saint curé puis temps libre
- 11h00 messe à la basilique souterraine 12h30 déjeuner à La Providence
- 14h30 départ pour Paris (arrivée prévue place Saint-Sulpice pour 21h00)

**Prix**

- Adultes 185 €
- Étudiants 135 €
- Religieux 135 €
- Enfants et jeunes (jusqu'à 25 ans) 135 €

### ATTENTION !

Si vous n'êtes pas encore membres de l'association pour l'année 2025, ajouter à ce prix **la COTISATION qui est OBLIGATOIRE (Voir au dos)**

Portable de l'Unité 06 10 56 49 29 ouvert uniquement la veille du pèlerinage

1, place Saint-Sulpice  
75006 Paris

Entrée du public  
au 7 rue Palatine

+33 (0)1 43 54 98 18

[mouv@pouurlunite.com](mailto:mouv@pouurlunite.com)

[www.pouurlunite.com](http://www.pouurlunite.com)

### Permanences

Lundi : 12h30 à 15h00

Mercredi : 13h00 à 18h00

### Mentions légales

Registre des opérateurs  
de voyages et de  
séjours IM075110215

Garantie financière  
Groupama  
Assurance-crédit  
& Caution

3, place Marcel Paul  
92000 Nanterre

Assurance responsabilité  
civile professionnelle  
MMA IARD

14, bd Marie et  
Alexandre Oyon  
72023 Le Mans

**Bulletin d'inscription : remplir un bulletin par personne recto/verso (ARS 06/25)**

- M., Mme, Mlle \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_
- Adresse postale \_\_\_\_\_

Je souhaite partager une chambre double avec \_\_\_\_\_

Je n'ai pas de souhait particulier. Merci de préciser votre âge pour la constitution des chambres : \_\_\_\_\_

Je désire une chambre seule et verse en plus 20 € (se renseigner avant sur la disponibilité)

**TÉLÉPHONE OBLIGATOIRE** : \_\_\_\_\_

Inscription refusée si numéro non communiqué. Nous devons pouvoir vous joindre en cas de nécessité

**AU DOS DE CE BULLETIN indiquer votre mode de règlement - Dater et signer**

# CONDITIONS GÉNÉRALES

**L'INSCRIPTION** est enregistrée à réception du bulletin d'inscription dûment complété et du versement de la totalité du prix du pèlerinage (dont la cotisation).

Le règlement peut se faire :

- en **ESPÈCES** réglées directement à notre local
- par **CARTE BANCAIRE** paiement à notre local
- par **CHÈQUE** à l'ordre de « Pour l'Unité »
- par **VIREMENT** - IBAN FR76 3000 3013 5100 0372 6957 431 - SOGEFRPP

**Préciser : « Nom, prénom – ARS 2025 »**

Retourner le bulletin d'inscription ainsi qu'une preuve du virement par courriel ou courrier postal

Si vous n'avez pas d'imprimante, vous pouvez reprendre toutes les mentions sur papier libre.

**Aucune inscription ne sera prise par téléphone**

**Limite des inscriptions : en fonction des places disponibles**

**LA COTISATION** Conformément à nos statuts et à la législation en vigueur, tous les pèlerins doivent être membres de l'Association. Les personnes non-membres à ce jour, en plus du prix du pèlerinage, doivent donc obligatoirement s'acquitter pour l'année 2025 du montant d'une cotisation de « membre sociétaire ». Cette cotisation minimale donne uniquement le droit de participer aux pèlerinages de l'Association.

Montant de la cotisation	. pour un couple marié (les deux personnes étant présentes) : 5 €
	. pour un adulte (+ de 25 ans) : 4 €
	. pour les étudiants, religieux et les moins de 25 ans : 2 €

**PRÉCISIONS** Les bulletins d'inscription sont enregistrés dans l'ordre chronologique de leur arrivée à l'Association.

- Il revient aux pèlerins de s'assurer qu'ils sont bien inscrits : [0143549818](tel:0143549818) - [mouv@pouurlunite.com](mailto:mouv@pouurlunite.com)
- L'inscription implique l'adhésion au programme et aux conditions générales.
- Le signataire renonce formellement à tout recours envers les organisateurs en cas d'annulation du pèlerinage, de modification inattendue du programme, de perte de bagages ou de vol survenus au cours du pèlerinage qui sont sous leur seule responsabilité. Les bagages des pèlerins doivent être étiquetés à leur nom, prénom et adresse.
- En cas d'annulation du fait d'un pèlerin, l'Association se réserve le droit de conserver la totalité de la somme versée, sauf cas de force majeure prouvé (ex : certificat médical, etc.).

## SERVICES durant le pèlerinage

Assistance permanente des accompagnateurs et d'un prêtre.

Fourniture du foulard jaune de l'Association (l'apporter avec vous si vous l'avez déjà).



- .....
- Je déclare avoir pris connaissance des conditions ci-dessus et les accepter.
  - Je m'inscris au pèlerinage du Saint Curé d'Ars organisé les 14 et 15 juin 2025 par l'association « *Pour l'Unité du monde par l'Église catholique* », sous réserve qu'il reste de la place.
  - **Je règle** la somme correspondant au montant du pèlerinage plus, si je ne suis pas déjà membre de l'Association, la cotisation demandée (voir montants ci-dessus selon le cas) **par [cocher la case désirée]** :  **espèces**  **chèque**  **CB**  **virement**

Fait à : \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

SIGNATURE